



**Modalités de résiliation :**

L'inscription se fait pour une année complète. L'arrêt de l'activité en cours d'année n'ouvre pas droit à remboursement. En cas de confinement les cours seront assurés en vidéo (lien de la vidéo enregistrée envoyé par mail) proposés au rythme d'une par semaine.

**Vestiaire et dépôt :**

L'élève dispose d'une zone pour se changer et poser ses affaires.  
Le vestiaire sera fermé au début de chaque cours et cela jusqu'à la fin de ce même cours.  
Pascal Prou ne pourra être responsable en cas de perte ou de vol.

**Responsabilité civile et dommage corporel :**

Pascal Prou est assuré au titre de la responsabilité civile couvrant les dommages engageant sa responsabilité et celle de ses élèves.  
L'élève est cependant invité à souscrire une police d'assurance responsabilité civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à un tiers, de son propre fait, pendant les séances.  
La responsabilité de Pascal Prou ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes.

**Attestation et certificat médical :**

L'élève devra signer l'attestation ci-dessous ou fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la gymnastique posturale et du Pilates en cas de pathologies musculo squelettiques (hernie discale, lombalgie...) ou cardio vasculaires ou cardio respiratoires.

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance des éléments précédents et me déclare apte à la pratique de la gymnastique posturale et Pilates.

**Date et signature**

**Inscription :**

Je souhaite m'inscrire au cours du (jour, heure) :.....  
Un chèque d'acompte de 50 EUROS est à joindre par courrier à Pascal Prou 1 rue de l'étoile du matin Bat Aporlis 3  
44600 Saint-Nazaire

**Date et signature précédé de la mention « lu et approuvé »**